

FICHE DE LECTURE SUR MANON ROLAND.

CONFÉRENCE DU JEUDI 17 OCTOBRE 2024.

Écrite et Présentée par Patrick Métrope (bibliothécaire à l'espace documentaire et fiction).

Manon Roland ou l'exemple d'une grande figure féminine sous la révolution.

Introduction.

« Il est fort difficile de ne point se passionner en révolution ; il est même sans exemple d'en faire aucune sans cela : on a de grands obstacles à vaincre ; on ne peut y parvenir avec une activité, un dévouement, qui tiennent de l'exaltation, ou qui la produisent. Dès lors, on saisit avidement ce qui peut servir, et l'on perd la faculté de prévoir ce qui pourra nuire. De là cette confiance, cet empressement à profiter d'un mouvement subit, sans remonter à son origine pour bien savoir comment on doit le diriger ; de là cette délicatesse, si je peux ainsi parler, dans la concurrence d'agents qu'on n'estime pas, mais qu'on laisse faire parce qu'ils semblent aller au même but¹. »

Si Manon Roland a tenu à justifier son soutien total en faveur de la révolution française de 1789 c'est parce qu'elle avait conscience, dès le début de l'insurrection, de vivre des moments historiques qui allaient, à jamais, bouleverser les esprits et les mœurs. Un moment historique est souvent difficile à vivre mais si on a l'habileté de passer au travers, on passe quelquefois à la postérité sans avoir trop souffert. Ce ne sera malheureusement pas le cas de Manon Roland qui, à force de se passionner pour cet événement et de s'engager en faveur de la Liberté pendant quatre années, va finalement y laisser sa vie. Mais, avant même d'être guillotinée, elle prononcera sur l'échafaud une phrase célèbre que nous rapporte Lamartine : « Ô Liberté ! s'écria-t-elle, ô Liberté ! que de crimes on commet en ton nom²! ». Ce mot célèbre fera dire à des auteurs romantiques français du XIX^e siècle comme Alphonse de Lamartine lui-même que l'exécution de Manon Roland symbolisait le martyr de la Liberté.

Avec Olympe de Gouges et Charlotte Corday, Manon Roland représente l'une des grandes figures féminines engagée dans le processus révolutionnaire. Elle sera honorée par les auteurs et historiens français du XIX^e siècle à commencer par Stendhal, Lamartine comme nous l'avons dit, mais aussi Jules Michelet, Louise Colet et Sainte-Beuve au point de devenir d'un point de vue historique l'égérie des girondins et d'un point de vue littéraire celle des romantiques. Férue de littérature et de philosophie, elle s'intéresse dès son adolescence à de grands auteurs antiques et classiques comme Plutarque, Montaigne, Bossuet, Fénelon, Montesquieu et Rousseau. Sa trajectoire est caractéristique de son milieu social : issue de la bourgeoisie aisée, elle tient un salon célèbre comparable aux fameux salons du XVIII^e siècle qui deviendra un lieu de réunion bouillonnant pendant la Révolution. En effet, son mari Jean-

¹ Manon Roland, *Mémoires de Madame Roland* (Paris, Baudouin Frères, 1821), p. 300-301.

² Alphonse de Lamartine, *Histoire des Girondins, tome II* (Paris, Robert Laffont, 1994), p. 1698.

Marie Roland de la Platière avait été nommé ministre de l'intérieur le 23 mars 1792 et le conseil des ministres se tenait quatre fois par semaine. Les ministres de l'époque ayant convenu de manger ensemble avant d'aller voir le roi, Manon Roland les recevait à domicile chaque vendredi. Elle assistait de ce fait aux réunions politiques préparatoires. Sa correspondance confirme également que Manon Roland a côtoyé de près toutes les figures politiques et historiques importantes du moment : Louis XVI, Marie-Antoinette, Mirabeau, Danton, Robespierre, Marat, Saint-Just, Camille Desmoulins ainsi que les personnalités majeures du mouvement girondin : Jacques Pierre Brissot, Pierre Victurnien Vergniaud, François Buzot, Jérôme Pétion, Condorcet, et tant d'autres. Manon Roland est donc un témoin historique de la période révolutionnaire et parfois même très actif comme nous allons le démontrer à l'occasion de la fuite du Roi Louis XVI, le 20 juin 1791 et de la fusillade du Champ-de-Mars le 17 juillet 1791.

Manon Roland : un témoin actif de la révolution.

Bien que Manon Roland ne soit ni la chargée de mission, ni la secrétaire attitrée de son mari, elle va exercer une influence considérable lors des débats publics et des discussions entreprises avec les représentants politiques de l'époque. Par exemple, lorsque Manon Roland apprend par son mari, devenu ministre de l'intérieur au printemps 1792, que la tenue d'un conseil des ministres ressemble à la tenue d'un salon de thé et que le roi Louis XVI préfère parler de ses lectures et de ses voyages aux ministres alors que la France est en guerre contre l'Autriche, elle est scandalisée et compare leurs réunions politiques à une pitoyable mascarade :

«Les conseils se tenaient d'une manière qui pouvait passer pour détente (...) Quant aux grands objets de politique, le roi en éludait souvent l'examen en détournant la conversation sur des sujets variés ou particuliers à chacun. A l'occasion de la guerre, il parlait de voyages ; à propos d'intérêt diplomatique, il citait les mœurs, ou faisait des questions sur des localités du pays dont il s'agissait ; si l'on examinait l'état de l'intérieur, il appuyait sur quelques détails d'agriculture ou d'industrie ; il questionnait Roland sur ses ouvrages, Dumouriez sur ses anecdotes, et ainsi du reste : le conseil n'était plus qu'un café où l'on s'amusait à des bavardises ; il n'y avait point de registre de ses délibérations, ni de secrétaire pour les tenir ; on sortait de là au bout de trois ou quatre heures de séance, sans avoir rien fait que quelques signatures ; et c'était ainsi trois fois par semaine. "Mais c'est pitoyable ! m'écriais-je impatientée, lorsqu'au retour je demandais à Roland ce qui s'était passé. Vous êtes tous d'assez bonne humeur parce que vous n'éprouvez point de tracasseries, que vous recevez même des honnêtetés ; vous avez l'air de faire chacun dans votre département à peu près ce que vous voulez ; j'ai peur que vous ne soyez joués. (...) J'aimerais mieux que vous employassiez trois heures à méditer solitairement sur les grandes combinaisons, que de les dépenser en causeries inutiles³."»

Dans ce texte, on s'aperçoit tout de suite que Manon Roland est une rousseauiste convaincue dans le sens où elle partage l'idée que les ministres du peuple doivent être au service du peuple et qu'ils doivent prendre des décisions salutaires afin d'éviter de conduire tout droit

³Manon Roland, *Mémoires de Madame Roland*, op.cit., p. 313-314-315.

la révolution à l'échec. Elle deviendra d'ailleurs l'oracle des Girondins et la plume de son mari. Sa détermination, sa volonté d'agir, son engagement politique et son désir de responsabilité auront une grande influence au sein du mouvement des girondins et feront dire à l'écrivain romantique Alphonse de Lamartine (dans un ouvrage intitulé *Histoire des Girondins*) que Manon Roland occupait, en réalité, une place équivalente à un « chef de parti⁴ », celui des Girondins. Toutes les réunions organisées dans les salons des uns et des autres y compris chez Manon Roland, étaient de vraies réunions politiques pendant lesquelles des décisions capitales, voire historiques, pouvaient être prises. Ce fut le cas un an plus tôt au moment de la fuite du Roi Louis XVI dans la nuit du 20 au 21 Juin 1791.

Manon Roland : réunion de crise suite à la fuite du Roi Louis XVI.

En effet, lorsque Manon Roland apprend, en fin de matinée du mardi 21 juin 1791, que le Roi et sa famille ont secrètement quitté la capitale pendant la nuit, elle parle de déclaration de guerre⁵. Elle sait pertinemment que les puissances étrangères de l'époque, à commencer par l'Autriche, voient d'un très mauvais œil le déroulement des événements révolutionnaires en France et qu'elles souhaiteraient rétablir la monarchie absolue. En conséquence, selon Manon Roland, si la famille royale est partie précipitamment pendant la nuit c'est nécessairement pour passer la frontière avant l'aube ce qui signifie qu'il se trame quelque chose chez les pays voisins. Manon Roland fait preuve, en l'occurrence, d'une intuition décisive. Elle soupçonne dans la fuite du Roi un complot contre la Révolution et la France elle-même, complot dont Louis XVI serait le complice. Bref la fuite du Roi n'est pas qu'une fuite. Pour rappel, depuis l'été 1789, la nouvelle Assemblée travaillait à la rédaction d'une future Constitution qui avait pour but de transformer la Monarchie absolue en monarchie constitutionnelle. Une élection des députés à l'Assemblée législative était d'ailleurs prévue à la fin du mois d'août 1791 pour adopter cette nouvelle constitution et devait ainsi mettre un terme définitif à l'Ancien Régime. Dès lors, pour les puissances étrangères, il fallait à tout prix que le Roi Louis XVI prenne la fuite et gagne l'étranger afin de préparer avec les autres monarchies une contre-révolution avant la tenue de ces futures élections. C'est pourquoi, avec cette fuite du Roi, Manon Roland comprend tout de suite qu'il y a un risque imminent d'affrontement dans le pays entre les partisans de la révolution et les partisans de la monarchie absolue. Sa crainte se confirme rapidement puisque,

⁴ Alphonse de Lamartine, *Histoire des Girondins, tome I* (Paris, Robert Laffont, 1994), p. 306.

⁵ Manon Roland, *Lettres de Madame Roland, Tome II* (Paris, Imprimerie nationale, 1900-1902), p. 231.
(Lettre du Lundi 20 juin 1791 à Jean Henri Bancal).

durant toute la journée du 21 juin, des nouvelles inquiétantes se répandent dans les rues de Paris comme quoi le roi Louis XVI aurait déjà gagné Bruxelles où l'attendrait le Roi de Suède et, avec d'autres monarques, il serait d'ores-et-déjà en train de préparer une contre-offensive. En conséquence, le 22 juin, le lendemain de la fuite du roi, une réunion est organisée vers 17h chez le girondin Jérôme Pétion en compagnie de plusieurs autres personnalités dont Robespierre, Jacques Pierre Brissot et Manon Roland pour analyser calmement la situation et prendre une décision raisonnable avant de la proposer devant la Constituante. L'ambiance est pesante et parfois même très tendue car tous ne sont pas du même avis sur la décision qu'il convient de prendre. Brissot, Pétion et Manon Roland se montrent clairement favorable à l'instauration immédiate d'une République. Le peuple se sentant trahi et profondément déçu par la fuite du roi, il doit désormais être son propre souverain. Il faut donc rejoindre le mouvement républicain développé par les membres du club des Cordeliers et relayer leur pétition qui réclame l'instauration d'une République. Idée rousseauiste par excellence puisque Rousseau avait, dans la seconde version de son *Contrat social*, dénoncé la monarchie comme étant une tyrannie et, par voie de conséquences, le roi comme étant un tyran. Paradoxalement Robespierre n'est pas tout-à-fait de cet avis. En effet, dans ses *Mémoires*, Manon Roland raconte comment Robespierre était paniqué à l'annonce de la fuite du roi et désespéré par l'idée que les trois années de travail, entièrement consacrées à élaborer la constitution de la future monarchie parlementaire, venaient probablement d'être réduites à néant à cause de cette tentative de dérobade. Manon Roland décrit l'ambiance de cette réunion dans les termes suivants :

« J'avais été frappé de la Terreur dont il⁶ parut pénétré le jour de la fuite du Roi à Varennes ; je le trouvai l'après-midi chez Pétion, où il disait avec inquiétude que la famille royale n'avait pas pris ce parti sans avoir dans Paris une coalition qui ordonnerait la Saint-Barthélemy des patriotes, et qu'il s'attendait à ne pas vivre dans les vingt-quatre heures. Pétion et Brissot disaient au contraire que cette fuite du roi était sa perte, (...) qu'il était évident pour chacun, par ce seul fait, que le roi ne voulait pas de la constitution qu'il avait jurée ; que c'était le moment de s'en assurer une plus homogène, et qu'il fallait préparer les esprits à la République. Robespierre ricanant à son ordinaire et se mangeant les ongles, demandait ce que c'était qu'une République ! Le projet du journal intitulé *Le Républicain* (dont il n'y a eu que deux numéros) fut alors imaginé. (...) L'arrestation de Louis XVI fit grand plaisir à Robespierre ; il voyait par-là tous les malheurs prévenus et cessait de craindre pour lui : les autres s'en affligèrent ; ils trouvaient que c'était la rentrée de la peste dans le gouvernement ; que les intrigues allaient recommencer, et que l'effervescence du peuple apaisé par le plaisir de voir retenir le coupable, ne servirait plus à seconder les efforts de la liberté⁷. »

D'après Manon Roland, si Robespierre estimait, dans un premier temps, qu'une monarchie constitutionnelle avec un roi très affaibli était moins redoutable qu'une république c'est parce qu'il craignait l'émergence d'une république de type oligarchique où un seul groupe

⁶ « Il » désigne Robespierre.

⁷ Manon Roland, *Mémoires de Madame Roland*, *op.cit.*, p. 300-301.

ultra-majoritaire à la future Assemblée législative, celui des Girondins par exemple, dominerait les débats et imposerait ses lois aux autres avec diplomatie, habileté et stratégie. Robespierre était un grand manœuvrier de la politique et, contrairement à Manon Roland, il sera soulagé par l'annonce de l'arrestation du Roi à Varennes et ne se rendra pas, un mois plus tard, au Champ-de-Mars pour signer la pétition républicaine qu'il soutient cependant. En effet, Robespierre était favorable à une pétition républicaine mais il était opposé à la tenue d'un rassemblement public demandant la déchéance du Roi.

Manon Roland : un témoignage historique de la fusillade du Champ-De-Mars.

Pour conquérir la liberté, Manon Roland considère qu'un peuple doit prendre ses responsabilités et aller au bout de ses convictions. On ne doit se dérober ni à la destinée ni à la fatalité. C'est la raison pour laquelle, le 17 juillet 1791, elle se rend sur le Champ-de-Mars pour signer la pétition et afficher publiquement son soutien à la République et à la souveraineté du peuple. Les éléments essentiels de cette mystérieuse pétition nous sont donnés par Lamartine dans son livre *Histoire des Girondins*. Lamartine est une source incontournable de renseignements authentiques sur l'Histoire de France de 1790 à 1851 ainsi que sur les discours de Manon Roland et la pétition républicaine du Champs-de-Mars puisque cette pétition a été détruite lors de l'incendie de l'Hôtel de Ville de Paris en 1871 suite à l'insurrection de la Commune de Paris. Nous devons donc le contenu suivant de la pétition républicaine du Champs-de-Mars au travail de recherche effectué en son temps par Lamartine :

« Sur l'autel de la patrie, 17 juillet an III. Représentants de la nation ! Vous touchez au terme de vos travaux. Un grand crime se commet ; Louis fuit, il a abandonné indignement son poste. L'Empire est à deux doigts de l'anarchie. On l'arrête ; il est ramené à Paris ; on demande qu'il soit jugé. Vous déclarez qu'il sera roi...Ce n'est pas le vœu du peuple ! Le décret est nul. Il vous a été enlevé par ces deux cent quatre-vingt-douze aristocrates qui ont déclaré eux-mêmes qu'ils n'avaient plus de voix à l'Assemblée nationale. Il est nul parce qu'il est contraire au vœu du peuple, votre souverain. Revenez sur ce décret. Le roi a abdiqué par son crime. Recevez son abdication, convoquez un nouveau pouvoir constituant, désignez le coupable, et organisez un autre pouvoir exécutif⁸.»

Lamartine a bien raison de rappeler que la signature de la pétition républicaine devait se faire sur l'autel de la patrie car cet autel, baptisé "Autel de la Liberté" par les révolutionnaires, va être indirectement à l'origine de la fusillade du Champ-de-Mars. Que s'est-il donc passé exactement au cours de cette journée terrible ? Pourquoi la loi martiale a-t-elle été finalement proclamée en fin de journée par le conseil municipal de la mairie de Paris ? Pourquoi la situation a-t-elle dégénérée ? Manon Roland va nous en donner l'explication.

⁸ Alphonse de Lamartine, *Histoire des Girondins*, tome I, *op.cit.*, p. 130-131.

En effet, se trouvant parmi les six milles signataires de cette pétition, Manon Roland va, en conséquence, assister à la fusillade du Champ-de-Mars et nous livrer un témoignage historique exceptionnel sur cette tragédie surnommée "La Saint-Barthélemy des patriotes" qui soulignera l'échec du compromis souhaité un an plus tôt par les constituants entre le Roi et le peuple. Selon les dires de Manon Roland, le dimanche 17 juillet 1791 commença réellement sous les meilleurs auspices et, au petit matin, rien ne pouvait laisser supposer l'avènement imminent d'une tragédie atroce. Un grand nombre de personnes était même venu en famille sur le Champ-De-Mars pour signer la pétition républicaine dans la joie et la bonne humeur. Bref, l'ambiance chaleureuse et le calme qui régnaient en cette belle matinée favorisaient complètement l'esprit de famille. C'est alors qu'en montant sur l'autel de la patrie, des participants entendent des bruits étranges dans la charpente de l'autel. Ces bruits bizarres sont pris très au sérieux lorsque l'on commence à distinguer des yeux à travers les planches de la charpente. On découvre alors deux individus en train de percer des trous un peu partout sous l'autel. Ils sont immédiatement arrêtés et transférés à la municipalité du quartier du Gros Caillou (situé actuellement dans le septième arrondissement de la ville de Paris). Persuadés qu'il s'agit d'espions ou de poseurs de dynamite, les pétitionnaires décident d'abord de les lyncher puis de les assassiner devant la mairie avant même que les membres du comité du quartier n'aient ouvert une enquête. Malheureusement, comme le confirme la lettre suivante de Manon Roland qui a assisté en tant que témoin actif à la scène, les deux individus n'étaient armés que d'eau de vie et d'eau forte ! En conséquence, il ne peut pas s'agir de poseurs de dynamite puisqu'aucune arme dangereuse n'a été retrouvée sur eux. Dans les heures qui vont suivre, l'enquête confirmera que ces deux messieurs ne sont ni des poseurs de dynamite ni des espions. En outre, juste avant d'être massacrés, les deux messieurs sont bel et bien passés aux aveux mais les pétitionnaires n'ont accordé aucun crédit à leurs propos. Qui étaient donc ces deux individus énigmatiques ? Il s'agissait tout simplement de deux grands polissons qui avaient percé des trous dans la charpente de l'autel de la patrie pour pouvoir regarder en toute tranquillité sous les jupes des dames ! Tempête dans un verre d'eau ! Bien évidemment, les commissaires enquêteurs estiment que le comportement de ces deux grossiers personnages est inadmissible mais moins gravissime que la méthode arbitraire des révolutionnaires qui consiste à dire : « On tue et on verra après ! ». Lamartine confirmera cette information licencieuse dans son livre *Histoire des Girondins*, mais laissons plutôt la parole à Manon Roland pour nous raconter cet incident invraisemblable qui sera finalement à l'origine de la fusillade du Champ-De-Mars et qui soutient la thèse que la petite histoire peut provoquer en certaines occasions le déclenchement de la Grande Histoire :

« Le deuil et la mort sont dans nos murs ; la tyrannie s'est assise sur un trône souillé de sang ; elle étend son sceptre de fer, et il n'y a plus de liberté dans Paris que pour les gardes nationales qui veulent égorger leurs frères. Des citoyens s'étaient rendus au Champ-de-Mars, dans le dessein paisible d'y entendre lire et d'y signer une pétition pour demander la nomination des députés à la prochaine législature ; la municipalité avait été prévenue suivant les règles ; tous étaient sans armes et sans bâtons ; des femmes portant ou conduisant leurs enfants composaient une grande partie de cette assemblée, faite sous les cieux, autour de l'autel de la patrie, dans un lieu ouvert de toutes parts et dans la confiance des plus saints des droits, des plus justes sentiments. **Deux hommes sont trouvés dans la charpente où ils s'étaient introduits en levant des planches : ils s'occupaient, sous la partie où l'autel est élevé, à faire, des trous ça et là sous les pieds des spectateurs ; on s'en aperçoit, on les saisit, on les conduit à une municipalité voisine ; ils étaient munis d'eau-de-vie et d'eau forte ; ils s'obstinent à taire leur dessein et quelques hommes furieux s'emparent d'eux et les pendent. On fait conduire du canon sur les lieux ; trois officiers municipaux s'y rendent, ils trouvent le calme rétabli ; ils écoutent la pétition, avouent qu'elle est sage, disent qu'ils la signeraient s'ils n'étaient pas en fonctions et qu'ils vont faire retirer le canon ; ce qui fut effectué. Tout ceci se passa avant trois heures.**

Dans l'après-midi, beaucoup de personnes augmentèrent le concours et prirent le Champ-de-Mars pour le but de leur promenade. Tout à coup une nouvelle artillerie arrive, dix canons sont rangés devant l'École Militaire ; un corps de troupe paraît et le drapeau rouge est au milieu ; nulle sommation n'est faite aux citoyens assis et signant sur l'autel ; les trois sommations prescrites par la loi sont négligées ; la première décharge, qui doit être à poudre, est à balles, cinq à six autres suivent, la cavalerie court sus à ceux qui fuient, le sabre atteint ceux que les balles ont épargnés, et c'est ainsi qu'on met en déroute le tranquille troupeau d'honnêtes gens assemblés sur la foi publique. La générale avait été battue dans tout Paris pour y répandre l'alarme et faire croire à une émeute ; les corps de gardes se multiplient, tout se hérissé de baïonnettes, les Jacobins sont investis et une petite porte environnée de soldats est laissée pour seule issue ; (...) enfin les conjurés, car c'est ainsi qu'il faut appeler maintenant la faction dominante de l'Assemblée nationale, réunis aux Feuillants, vont écrire ou ont déjà écrit à toutes les Sociétés affiliées pour les détacher des Jacobins et se les unir. Tel est le dernier moyen qu'ils veulent employer pour dominer l'opinion, comme ils oppriment ici les personnes. Si les départements cèdent à cette séduction, la liberté est perdue et nous sommes asservis au nom de la Constitution. (...)

Le public n'est plus admis aux séances de l'Assemblée ; elle a fait afficher hier qu'on n'admettrait que les députés et les personnes nécessaires au service.

On veut justifier l'atrocité de l'exécution de la loi martiale sans les formes prescrites par un coup de fusil qu'on prétend avoir été tiré, ou quelques pierres jetées à l'entrée du Champ-de-Mars contre les gardes apportant le drapeau rouge ; l'excuse est pitoyable pour un fait aussi atroce⁹.»

Manon Roland fut sincèrement bouleversée par la fusillade du Champ-de-Mars. Elle ne s'attendait pas du tout à vivre cette tragédie et reconnaît avoir pleuré en prenant la fuite parce qu'elle avait peur de mourir. Mais elle reprendra rapidement le dessus en estimant que quand on veut la Liberté, on doit accepter ce qui nous sera proposé et même quand il y a un danger imminent il faut avoir le courage de surmonter sa peur et de l'affronter. C'est pourquoi, elle s'est rendue au Champ-de-Mars. Mais, dès lors qu'il y a des affrontements, des guerres, des chagrins et des désirs, Manon Roland sait qu'on peut mourir du jour au lendemain sans avoir accompli sa mission et même en sachant cela, elle estime qu'il faut continuer à lutter. À partir du moment où on a été mis au monde, on sait qu'on est promis à la mort et le jour où la mort viendra nous chercher on sait qu'elle sera fidèle au rendez-vous parce que, contrairement au Roi, elle tient toujours ses promesses. C'est ainsi que Manon Roland pense le devoir politique : comme le risque de s'exposer à la mort pour des idées. Il faut faire l'hypothèse que Manon

⁹ Manon Roland, *Lettres de Madame Roland, Tome II, op.cit.*, p. 290 à 295. (Lettre du Lundi 18 juillet 1791 à Jean Henri Bancal).

Roland avait en outre un sens aigu du mouvement de la Grande Histoire au moment où elle la vivait c'est-à-dire que pour elle ce moment était décisif pour changer le monde et ne pas le laisser tel qu'on l'avait trouvé. C'est sans doute pour cela qu'elle prend le risque de perdre sa vie dans ce moment-là en étant elle-même actrice à part entière de ce moment et non pas spectatrice passive. Manon Roland a un sens de la Grande Histoire.

Manon Roland et les Girondins.

Treize mois après l'épisode tragique de la fusillade du Champ-de-Mars, le 10 août 1792, une insurrection éclate dans Paris et a pour conséquence : la prise du palais des Tuileries par les sans-culottes, l'arrestation pour haute-trahison du Roi Louis XVI, suivie de son emprisonnement à la prison du Temple et la suspension officielle de la Monarchie absolue. Suite à la déchéance du roi et sous la pression populaire, une nouvelle Assemblée -la Convention- est élue au suffrage universel masculin. Le 21 septembre, la Convention vote à l'unanimité l'abolition de la monarchie et proclame la première République. Les débuts de la première république seront toutefois placés sous le signe de la fragilité électorale : 10% de votants ! Le tragique contexte historique du moment (massacre de Septembre, guerre face à l'Autriche) en est la cause principale, les manipulations d'opinion et le règlement particulier de cette élection font le reste. Le faible taux de participation aux élections est d'autant plus problématique qu'à l'époque, seuls les citoyens actifs (les trois quarts des hommes de plus de 25 ans payant un certain niveau d'impôt) pouvaient élire les 749 députés tandis que les citoyens passifs (femmes et enfants) ne pouvaient que s'initier aux débats politiques par le biais des clubs et des journaux. Ces élections vont néanmoins entraîner la création de trois grands groupes politiques à la Convention : au centre, une majorité de députés constituent "**La Plaine** ou **Le Marais**" avec 51% d'élus ; à gauche le groupe des Montagnards (avec notamment Marat, Robespierre, Danton, Camille Desmoulins et Saint-Just) forme environ 26% des députés, et enfin à droite, les Girondins représentent environ 21 % de la Convention. Manon Roland est clairement du côté des girondins en compagnie de Condorcet, Brissot, Vergniaud, Pétion, Guyomard et elle fera porter sa voix sur la scène politique par l'intermédiaire des clubs et des journaux qui jouent un rôle de plus en plus important. Néanmoins, contrairement aux Montagnards, les Girondins sont des républicains modérés et favorables à une république de type fédérale, au libéralisme économique (liberté totale du commerce) ainsi qu'aux droits de vote des femmes. D'autre part, ils sont majoritairement hostiles à une éventuelle exécution du Roi et ils refusent catégoriquement de remettre en question le droit à la propriété ce qui va à l'opposé des idées de Rousseau. Pour les Girondins, le droit à la propriété est un droit sacré qui

correspond à la première de toutes les libertés individuelles et qui forme le pilier de l'union sociale entre les citoyens. C'est pourquoi, selon les girondins, l'État peut intervenir pour diminuer la misère des plus pauvres et faciliter leur enrichissement mais sans toucher au droit à la propriété ni en limiter l'étendue. Il est donc certain qu'aux yeux des girondins, la Révolution doit s'arrêter au 10 août et ne doit aller plus loin que sur le plan social, économique et politique. Pour autant, les girondins refusent de s'engager sur la voie de l'égalité sociale et sur la taxation économique réclamées par les sans-culottes. En effet, depuis la prise des Tuileries le 10 août et surtout depuis les massacres de Septembre, les girondins s'inquiètent du poids croissant du "bas-peuple" (les sans-culottes) dans la vie politique car ils considèrent cette classe sociale comme insuffisamment instruite, voire pas du tout, et de ce fait dangereuse. Si cette position peut à première vue paraître conservatrice sans être pour autant hostile au peuple, elle se justifie aussi aux yeux de Manon Roland par la méfiance et la crainte que lui inspire les meneurs des Montagnards (Danton, Robespierre, Saint-Just) et surtout l'un des meneurs des Sans-Culottes, le dénommé Jean-Paul Marat. Comme beaucoup de girondins, Manon Roland a été traumatisée par les massacres de Septembre. Rappelons qu'à cette époque c'est son mari Jean-Marie Roland de la Platière qui était ministre de l'intérieur et qui fut accusé par les montagnards d'avoir fait preuve de passivité volontaire pendant ces instants terribles. De son côté, Manon Roland est persuadée que ces massacres de Septembre 1792, considérés par Danton comme la vengeance du peuple sur son ennemi de l'intérieur, sont en réalité une manœuvre politique orchestrée par le ministre de la justice, le même Danton, les montagnards Fabre d'Églantine et Marat pour tenter de déstabiliser voire d'éliminer les girondins. En effet, comment se fait-il que le domicile du chef des girondin Brissot ait été perquisitionné et qu'un mandat d'arrêt délivré contre Jean-Marie Roland de la Platière ait pu être délivré alors qu'il était lui-même ministre de l'intérieur ? Selon Manon Roland, ce sont Danton, Marat et les montagnards qui ont incité le peuple à commettre les pires atrocités pendant les massacres de Septembre pour pouvoir ensuite pointer du doigt l'attentisme du ministère de l'intérieur. Les massacres de septembre s'apparentent donc, aux yeux de Manon Roland, à une Saint-Barthélemy moderne et elle en veut aux montagnards, et à leurs soutiens, d'avoir sali l'idéal révolutionnaire au nom de la Liberté chérie et de la République absolue :

« Robespierre, Danton, Collot-d'Herbois, Billaut de Varennes et Marat, voilà les députés de Paris actuellement nommés. On avait fait conduire à Versailles les prisonniers d'Orléans, pour éviter, leur massacre à Paris, n'ayant pu obtenir leur translation à Saumur ; des commissaires allés au-devant d'eux s'étaient efforcés de rappeler les lois de la justice. Ce matin, ils arrivent à Versailles ; leur escorte fait arrêter les chariots qui les portaient, dans une grande rue ; ils barrent les routes et massacrent tout, sur les voilures mêmes. "Ce n'est pas, ajoutent froidement les tueurs, le dernier coup que nous ayons à faire."

Cependant Marat signe et affiche tous les jours les plus affreuses dénonciations contre l'Assemblée et le Conseil : vous verrez qu'on immolera l'une et l'autre. Vous ne croirez cela possible qu'après l'action, et vous en gémirez en vain.

Mon ami Danton conduit tout ; Robespierre est son mannequin, Marat tient sa torche et son poignard ; ce farouche tribun règne et nous ne sommes que des opprimés, en attendant que nous tombions ses victimes.

Si vous connaissiez les affreux détails des expéditions ! Les femmes brutalement violées avant d'être déchirées par ces tigres, les boyaux coupés, portés en rubans, des chairs humaines mangées sanglantes !... Vous connaissez mon enthousiasme pour la Révolution, en bien, j'en ai honte ! Elle est ternie par des scélérats, elle est devenue hideuse¹⁰!»

Manon Roland est horrifiée par la tournure que prend cette révolution. Elle en vient même à penser que Montaigne s'est trompé en disant que l'humanité avait atteint le sommet de la barbarie avec le massacre de la Saint-Barthélémy et qu'on ne pouvait pas faire pire en matière d'horreur. Ce constat est désormais faux, aux yeux de Manon Roland. Les massacres de Septembre ont prouvé que l'humanité pouvait franchir un nouveau palier en matière de barbarie. Cet épisode fut d'autant plus douloureux à supporter pour Manon Roland qu'on a publiquement accusé les girondins d'avoir soutenu officieusement ces massacres. Ce n'est pas le cas de Manon Roland qui reconnaît que son mari, ministre de l'intérieur en poste à cette époque, a été totalement dépassé par la situation devenue incontrôlable. Son mari était bien obligé de comptabiliser les morts et faire un rapport de police sur la forme du massacre. Aussi Manon Roland sait-elle par lui que les vrais responsables de ces massacres sont les meneurs des montagnards et des sans-culottes : Marat, Fabre d'Églantine, Danton, Louis Marie Stanislas Fréron. Des girondins comme Brissot et Olympe de Gouges seront d'ailleurs les premiers à condamner publiquement les massacres de Septembre et c'est à partir de cet événement que va commencer à naître le conflit entre les Girondins et les Montagnards qui va se transformer en lutte à mort au moment du procès de Louis XVI et de la révolte de Vendée.

La chute des girondins et de Manon Roland

1) Manon Roland face au procès et à la mort de Louis XVI

¹⁰ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)* (Paris, Indigo & côté-femmes éditions, 1995), p. 126-127. (Lettre du Lundi 9 septembre 1792 à Jean Henri Bancal).

Bien que les Girondins auraient souhaité une justice civile et un véritable procès pour le roi Louis XVI, celui-ci est jugé par la Convention et comparaît en décembre devant les députés. Les débats sont tendus et opposent Girondins et Montagnards. Les Montagnards sont très majoritairement favorables à la mort du roi sans sursis car ils estiment, à l'image de Saint-Just, que pour fonder la République le Roi doit mourir et qu'en révolution, il n'y a pas de juste milieu. De leur côté, les Girondins voudraient sauver le Roi car ils redoutent que sa mort n'entraîne une radicalisation de la révolution et une coalition de toute l'Europe contre la France. Toutefois, Manon Roland ne pardonne pas au Roi sa fuite à Varennes et la fusillade du Champ-de-Mars est encore dans toutes les mémoires. Elle estime donc que le Roi doit être reconnu coupable de conspiration contre la liberté et, comme la plupart des girondins mais pas tous, elle plaide en faveur de l'emprisonnement du roi et de sa mort avec sursis. Elle ne se présentera qu'une seule fois devant la Convention pour répondre à une accusation mensongère véhiculée par Marat au moment du procès de Louis XVI. En effet, devant la Convention, Marat a ouvertement accusé Manon Roland de vouloir organiser un grand rassemblement anti-régicide réunissant plus de dix mille personnes dans Paris pour faire pression sur tous les députés au moment du vote sur la mort du roi. Manon Roland s'exprimera avec émotion devant la Convention et clamera son innocence avec une telle tranquillité et une telle certitude que son talent d'oratrice fera renverser la foule en sa faveur. Elle ressortira même de la Convention sous les acclamations d'une majorité des députés au grand dépit de Marat. Mais Marat ne s'avoue pas vaincu. Pour prouver au peuple qu'il y a des traîtres au sein de la Convention, notamment chez les girondins, Marat propose de faire publier, dans les jours qui suivront le vote sur le devenir du roi à la Convention, le nom de tous les députés qui auront voté pour ou contre la mort du Roi. De cette façon, si la mort avec sursis devait l'emporter, les sans-culottes auront connaissance du nom des députés hostiles à la mort du roi et ils s'apercevront que les ennemis du peuple et de la République appartiennent majoritairement au groupe des girondins. La mort sans sursis du roi Louis XVI est finalement approuvée à une seule voix de majorité : 361 contre 360 et le 21 janvier 1793, Louis XVI est guillotiné. La décision de Marat n'impressionnera pas pour autant Manon Roland et son mari puisque deux jours après l'exécution du Roi et, afin d'afficher publiquement son désaccord avec cette exécution, Monsieur Roland annoncera sa démission en tant que ministre de l'intérieur à travers une lettre écrite et inspirée de la main même de Manon Roland. Cette lettre de Manon Roland confirme qu'elle approuve totalement la décision de son mari et qu'elle partage le choix de la majorité des députés girondins, celui de la peine de détention pour le roi. Cette exécution marque néanmoins un tournant dans la Révolution. Elle représente une volonté de désacraliser la royauté en la personne du roi. Mais elle accentue le clivage dans la population

entre ceux qui avaient soutenu la violence de la Révolution et ceux qui refusaient la mort de Louis XVI pour des raisons politiques. À l'étranger, elle va provoquer la colère des souverains européens qui vont se regrouper contre la France républicaine.

Manon Roland et les girondins face à la guerre de Vendée et à la question du droit de vote des femmes.

Lors du Printemps 1793, plusieurs événements importants vont conduire à l'arrestation de Manon Roland. Tout d'abord, deux mois après la mort de Louis XVI, la France doit affronter la quasi-totalité de l'Europe coalisée à l'exception notable des pays scandinaves. Mais les Girondins qui dominent la Convention refusent de prendre des mesures énergiques de salut public et d'instaurer des lois comme la future loi des suspects voulue par le montagnard Saint-Just qui précise que n'importe qui peut être arrêté sous n'importe quel prétexte de suspicion, de trahison ou de complot au sommet de l'État pour cause d'intérêt public. Or, le problème des Girondins est que l'un d'entre eux, l'ancien ministre des affaires étrangères, le général girondin Dumouriez va rejoindre les rangs autrichiens en avril. De plus, au cours du mois de mars, une insurrection menée par des paysans a éclaté dans l'Ouest de la France plus précisément au nord de la Loire en Mayenne (Les Chouans) et, au sud de la Loire, la rébellion s'amplifie et s'organise en "Armée catholique et royale" qui lutte contre la République et la Révolution. C'est le début de la guerre de Vendée qui va entraîner une guerre civile dans le pays entre les républicains et les ennemis de la République. Les Montagnards vont alors se servir de la guerre de Vendée pour justifier le choix d'une politique montagnarde et non pas girondine c'est-à-dire d'une république uniforme (jacobinisme) et centralisée et non pas d'une république fédérale (régionalisme). Ils sont convaincus que les partisans des girondins soutiennent implicitement les contre-révolutionnaires de Vendée et que ce sont eux qui ont armés les partisans de la monarchie. Il y aurait donc un ennemi de l'intérieur qui cherche à déstabiliser la République pour rétablir la monarchie absolue et qui, selon Robespierre, serait soutenu au plus haut sommet de l'État par les girondins. C'est la raison pour laquelle le montagnard Marat, surnommé par les sans-culottes "l'ami du peuple", veut mettre tous les girondins hors d'état de nuire.

En outre, pendant cette période agitée, les girondins vont se montrer de plus en plus favorables au droit de vote des femmes et à l'égalité politique des deux sexes au moment où de nombreux clubs militent en faveur de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes. Les girondins estiment que les droits de l'homme doivent aussi être ceux de la femme et ils soutiennent totalement l'idée que les femmes votent et exercent des droits politiques. Mais les

montagnards vont s'opposer totalement au droit de vote des femmes parce qu'ils y voient une habile manœuvre de la part des girondins pour conforter leur domination à la Convention. En effet, si les girondins soutiennent sans mesure le droit de vote des femmes au nom de l'égalité, ils ont toutes les chances d'obtenir un vote massif des femmes en leur faveur ce qui ne serait pas nécessairement réciproque pour les montagnards. Pour rappel, les Montagnards se méfient des femmes parce qu'ils les soupçonnent d'être majoritairement favorables à la restauration de la monarchie absolue. Non seulement, ils ont appris qu'un grand nombre d'entre elles, parce que très croyantes, avaient caché des prêtres réfractaires au péril de leur vie mais qu'en plus, elles seraient intervenues activement au côté des contre-révolutionnaires pour combattre les patriotes et rejoindre en masse les armées insurgées de l'Ouest de la France. Enfin, un détail supplémentaire ne fait que confirmer les craintes des montagnards : la dédicace d'Olympe de Gouges à Marie-Antoinette à la fin de son texte intitulé *La déclaration universelle des droits de la femme et de la citoyenne*. Il est donc flagrant aux yeux des Montagnards que donner le droit de vote aux femmes ne ferait que conforter l'idéologie girondine à la Convention c'est-à-dire l'idéologie de ceux qui étaient également contre l'exécution du roi. Toutes ces raisons expliquent pourquoi, au mois de mai 1793, le violent affrontement qui oppose les girondins et les montagnards à la Convention va se terminer par un appel des sans-culottes à l'insurrection contre les girondins entre le 31 mai et le 2 juin 1793. À l'initiative des montagnards et à la demande des Sans-culottes un décret ordonne l'arrestation de vingt-neuf députés girondins. Les sans-culottes les soupçonnent d'être trop modérés et de n'avoir pas su prendre les mesures nécessaires pour gagner la guerre, mener à bien une politique d'égalité sociale et destituer la noblesse. Sans surprise, Jean-Marie Roland de la Platière figure sur la liste des vingt-neuf députés girondins à faire arrêter en priorité. Mais comme il est parvenu à s'enfuir vers Rouen, c'est sa femme Manon Roland qu'on arrête à sa place et qu'on transfère à la prison de l'Abbaye sans mandat d'arrêt dès le 31 mai 1793. C'est dans cette prison de l'Abbaye que Manon Roland écrira, avec une grande dignité, la lettre suivante aux députés de la Convention pour dénoncer son arrestation :

« Je viens d'être arrachée de mon domicile, des bras de ma fille âgée de douze ans, et je suis détenue à l'Abbaye en vertu d'ordres qui ne portent aucun motif de mon arrestation. Ils émanent d'un Comité révolutionnaire, (...) Ainsi, je suis présumée coupable aux yeux du public ; j'ai été traduite dans les prisons avec éclat, au milieu d'une force armée imposante, d'un peuple abusé, dont quelques individus m'envoyaient hautement à l'échafaud, sans que l'on ait pu indiquer à personne ni m'annoncer à moi-même d'après quoi j'étais présumée telle et traitée en conséquence. (...) Si mon crime est d'avoir partagé la sévérité de ses¹¹ principes, l'énergie de son courage et son

¹¹ Son mari Jean-Marie Roland de la Platière.

ardent amour pour la liberté, je me confesse coupable, j'attends mon châtimeur. Prononcez, législateurs. La France, la liberté, le sort de la République et le vôtre tiennent nécessairement aujourd'hui à la répartition de cette justice dont vous êtes les dispensateurs¹².»

Conclusion : Le destin d'une femme politique sous la Révolution.

Madame Roland ne sera pas entendue à sa juste valeur. Les montagnards et surtout les sans-culottes veulent la mort des ennemis de la République et des traîtres dont les paroles suivantes tirées de leur chanson fétiche du moment intitulée *Les sans-culottes* révèlent la détermination du bas-peuple à condamner à mort tous ceux qui, selon eux, refusaient l'égalité sociale :

« Amis, assez et trop longtemps
Sous le règne affreux des tyrans
On chanta les despotes
Sous celui de la liberté
Des lois et de l'égalité
Chantons les sans-culottes

Si l'on ne voit plus à Paris
Les insolents petits marquis
Ni tyrans à calottes
En brisant ce joug infernal
Si le pauvre au riche est l'égal
C'est grâce aux Sans-culottes (...)

Des traîtres siégeaient au Sénat
On les nommait hommes d'État
Ils servaient les despotes
Paris en masse se leva
Tout disparut il ne resta
Que les vrais sans-culottes»

Manon Roland et les girondins n'étaient pourtant pas hostiles au bas-peuple, mais ils se méfiaient terriblement de leurs fanatiques meneurs à commencer par Marat. Les girondins étaient convaincus que Marat les diabolisait injustement et qu'il était l'homme à abattre pour rétablir la paix civile dans le pays. En conséquence, la sympathisante girondine Charlotte Corday se chargera d'assassiner Marat dans son bain le 13 juillet 1793. Mais cette exécution ne sauvera pas pour autant les meneurs des girondins d'une mort certaine. Condamnée à mort sans avoir pu plaider ouvertement sa cause, Manon Roland profitera néanmoins de ses cinq mois d'emprisonnement entre le 1^{er} Juin 1793 et le jour de son exécution le 8 novembre 1793 pour écrire ses *Mémoires* et lancer un appel à l'impartiale postérité. Comme tous les girondins, elle manifesterait jusqu'au bout son hostilité au tribunal révolutionnaire voulu par les montagnards et à la loi des suspects instaurée par Saint-Just. Non seulement les suspects n'avaient pas de

¹² Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, op.cit., (Lettre du 1^{er} juin 1793 à la Convention nationale), p.131-132-133.

droit de réponse lors de leurs procès hâtifs mais en plus le tribunal révolutionnaire condamnait tout le monde sauf les révolutionnaires même s'ils étaient coupables ! Les mémoires de Manon Roland seront finalement édités pour la première fois en 1795 après la chute de Robespierre et connaîtront un grand succès à leur sortie. Mais il faudra attendre 1847 et la publication de *l'Histoire des Girondins* de Lamartine, vendue à plus d'un million d'exemplaires pour que le grand public découvre en profondeur qui était Manon Roland et quel était le rôle joué par cette femme pendant cette période historique décisive. Lamartine encensera Manon Roland et ira jusqu'à dire qu'elle était plus qu'un simple témoin historique. Pour Lamartine, Manon Roland était une légende vivante qui personnifiait l'âme des Girondins et, en la guillotinant, on détruisait du même coup les deux institutions pour lesquelles elle s'était battue et avait souffert : la République et la Liberté chérie :

« Il y a des âmes que la postérité contemple avec plus de curiosité et plus d'intérêt que tout un empire, parce qu'elles résument, dans leur situation, dans leur sensibilité, dans leur élévation et dans leur chute, toutes les vicissitudes, toutes les catastrophes, toutes les gloires et toutes les infortunes de leur temps. Mme Roland est une de ces âmes. Dans son élan, dans sa passion, dans ses illusions, dans son martyre, dans son découragement actuel et aussi dans son espérance immortelle, elle personnifiait au fond de son cachot toute la Révolution (...) Ces mémoires sont comme une conversation à voix basse, dont le public n'entend pas tout. Ils ont un intérêt de plus : c'est un entretien suprême, c'est l'adieu d'une grande âme à la vie. A chaque mot, on craint que la confidence ne soit interrompue par le bourreau. On croit voir la hache suspendue sur l'écrivain, prête à couper la pensée avec la tête. (...) L'âme de la Gironde s'exhala avec son dernier soupir. Madame Roland ressemblait en ce moment, et ressemblera à jamais dans la postérité, à la république prématurée et idéale qu'elle avait conçue ; belle, éloquente, mais les pieds dans le sang de ses amis, et la tête tranchée par son propre glaive, au milieu d'un peuple qui ne la reconnaît pas¹³. »

Sous cet éloge d'apparence, Lamartine ne suggère-t-il pas à son lecteur de ne pas voir seulement dans Manon Roland la théoricienne de la Révolution selon l'idée des Girondins ? En effet, il suggère aussi de voir en elle la femme qui a entraîné ses propres amis dans un bain de sang dont ils ont été les victimes, elle qui selon les paroles du poète politique "a eu la tête tranchée par son propre glaive" ? Quand on connaît la manière dont Lamartine a agi pour empêcher que la révolution de 1848 ne plonge le pays dans un bain de sang, on comprend que Lamartine ait pu louer en Manon Roland l'âme de la révolutionnaire et l'éloquence de ses écrits, tout en lui reprochant de ne pas avoir su pressentir que ses discours seraient les fossoyeurs de son mouvement politique ? Manon Roland n'avait-elle pas décrit en toutes lettres, son propre destin quand on lit sous sa plume :

« Il est fort difficile de ne point se passionner en révolution ; (...) on saisit avidement ce qui peut servir, et l'on perd la faculté de prévoir ce qui pourra nuire¹⁴. »

¹³ Alphonse de Lamartine, *Histoire des Girondins, tome II, op.cit.*, p. 1688-1690-1699.

¹⁴ Manon Roland, *Mémoires de Madame Roland, op.cit.*, p. 300-301.

L'exécution publique de Manon Roland était pour Saint-Just et Robespierre la plus sûre manière de faire passer leurs convictions. Et pourtant, Manon Roland était tout autant républicaine qu'eux. C'est pourquoi, elle prophétise qu'elle est d'accord avec les principes d'un camp révolutionnaire dont elle ne sait au juste s'il n'est pas un camp ennemi d'elle-même et des Girondins. La suite des événements de la Révolution lui donnera tragiquement raison, comme le comprend si bien Lamartine.